



Conseil d'Etat  
Staatsrat

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteurs</b>	Schmid Manfred, CVPO, Wenger Frank, CSPO
<b>Objet</b>	Eliminer les obstacles administratifs pour les PME, concernant la soumission des travaux d'entreprise de maçonnerie
<b>Date</b>	10.11.2015
<b>Numéro</b>	5.0192

---

Le dépôt d'offres sous forme imprimée est déjà possible dans différents domaines. Cette manière de procéder peut potentiellement être utilisée pour tous les types de travaux et ne nécessite ainsi pas de règles supplémentaires.

Un dépôt sous forme électronique impliquerait que le canton dispose du matériel et des programmes informatiques correspondants, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Les soumissionnaires qui ne disposeraient pas de tels programmes se verraient exclus de la procédure de soumission. Le passage à un système électronique de dépôt d'offres serait ainsi nécessaire.

Il est proposé d'accepter le postulat.

Conséquences au niveau de l'administration:	oui, supplément de charges pour l'administration
Conséquences au niveau des finances:	oui, matériel et programmes informatiques supplémentaires
Conséquences équivalences plein temps (EPT):	non
Conséquences au niveau de la RPT:	non

**Lieu, date** Sion, le 26 avril 2016